

# GORGES DE L'ARZON

La gazette Natura 2000

Bulletin d'information à destination  
des habitants et usagers - juin 2010

n°1



## ÉDITO

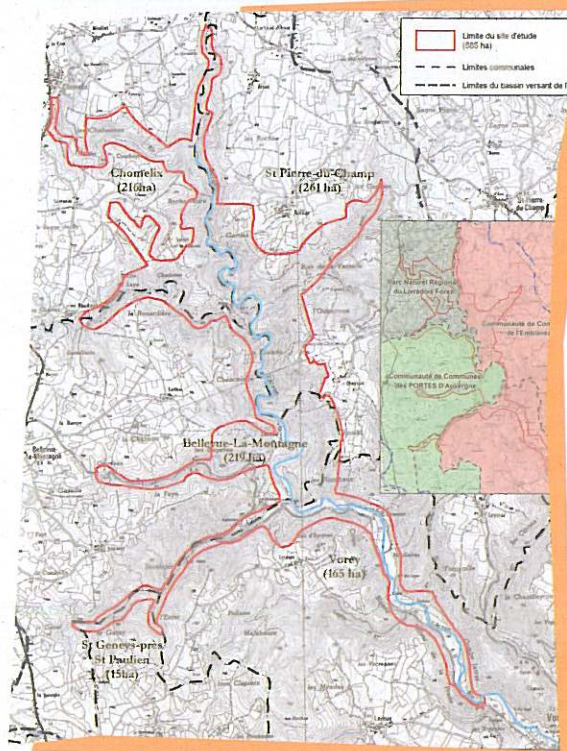
Le site Natura 2000 des gorges de l'Arzon nous engage tous, chacun à notre niveau, dans la prise en compte de la biodiversité que nos pratiques quotidiennes ont su préserver dans un bon état de conservation. Conscient de l'intérêt fort représenté par la gestion de cette biodiversité, le Conseil Général de la Haute-Loire est devenu la structure porteuse de la démarche. Il s'appuie sur les services du CPIE du Velay et entend bien fédérer l'ensemble des acteurs locaux prêts à s'investir dans la gestion concertée de cet ensemble naturel d'intérêt européen.

De nombreuses actions ont été menées depuis 2002 pour assurer la bonne gestion des milieux naturels et des espèces présents. En 2010, nous poursuivrons cet effort collectif afin d'affirmer notre engagement au service du maintien de la biodiversité.

Sept ans se sont écoulés depuis l'élaboration du document d'objectifs; un laps de temps qui nous permet aujourd'hui de vous informer de l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions Natura 2000 sur les gorges de l'Arzon. Tel est le sens de ce document que vous retrouverez dorénavant régulièrement dans votre boîte aux lettres.

**Georges Boit**

Président du comité de pilotage du site Natura 2000  
des gorges de l'Arzon



### Carte d'identité du site

- Surface concernée : 885 ha
- Communes concernées : Bellevue-la-Montagne, Chomelix, St-Genès-près-Saint-Paulien, St-Pierre-du-Champ, Vorey-sur-Arzon
- 2 espèces : le Chabot, la Loutré
- 9 habitats naturels : pelouses sèches, prairies maigres de fauche, hêtraies, forêts alluviales...